Nouvel arrêté préfectoral du 5 août 2025 portant mesures de gestion temporaires des usages de l’eau sur

Publié le : Mardi 29 Juillet 2025 08:01
Clics : 1035



pour application à compter du lundi 11 août 2025, 8 heures et jusqu’au 31 octobre 2025 inclus

Outil pour savoir si vous êtes concernés et mesures à respecter
: https://vigieau.gouv.fr/?profil=particulier

Arrêté sur le site de la préfecture
:
https://www.ariege.gouv.fr/contenu/telechargement/33161/226316/file/20250805_AP_secheresse_crise_avec_annexes_signe.pdf

Phoca PDF